

Île Vierge : nombreuses interpellations sur le site

Une opération inédite, organisée par la mairie de Crozon en collaboration avec les forces de l'ordre ce mercredi, a conduit à 49 interpellations sur le site de l'île Vierge. Un site dont l'accès est interdit depuis un arrêté du 15 juillet.

Magali Rafflenbeul

« Il faut faire comprendre qu'il y a une interdiction par arrêté. Il est donc irresponsable d'aller sur le site », affirme le maire de Crozon, Patrick Berthelot. Irrresponsable d'une part car ce site est protégé, et la surfréquentation le détruit, et d'autre part car il est très dangereux de s'y rendre. La roche est très friable, et le maire déclare, préoccupé, qu'il redoute tous les jours un accident.

Opération inédite

La mairie de Crozon en collaboration avec la gendarmerie de Crozon et de Châteaulin ainsi que la Police municipale se sont rendus sur les lieux pour verbaliser les réfractaires ayant franchi les fils de fer délimitant le sentier du GR34. Un arrêté municipal interdit, en effet, depuis le 15 juillet, l'accès à la crique.



Un officier de la gendarmerie pendant l'opération devant le site mythique de l'île Vierge. Le Télégramme / Magali Rafflenbeul

Pour éviter la fuite par l'eau, une brigade nautique de la gendarmerie était également sur les lieux. En tout, il y avait une vingtaine de personnes des forces de l'ordre, accompagnées en plus de trois gardes littoraux. En un peu moins d'une heure, ils ont interpellé 49 personnes, qui devront payer une amende de 135 €. La journée était pourtant « calme », d'après les gardes littoraux.

Sortir le porte-monnaie

Ces mots résonnaient partout pendant l'opération : « Pièce d'identité, s'il vous plaît ». Parfois la barrière de la langue avec les touristes étrangers n'était pas simple à gérer. « Je suis venu ici il y a plus de vingt ans avec ma femme, et je voulais montrer cette crique de rêve, ce petit coin idyllique à mes enfants », explique un père de famille allemand. Une idylle qu'il va payer cher :

135 € par personne. « C'est comme ça », avoue-t-il. Sa fille, elle, a eu assez peur en voyant débarquer les forces de l'ordre : « Je me suis demandée ce qu'il se passait ! ».

Préserver le site

Le but de l'opération est principalement de préserver, justement, ce coin idyllique. « Le territoire avec tout le passage estival est en train d'être détruit », s'inquiète le maire de Crozon. Il rappelle également que l'île Vierge reste une crique, et non une plage. Une opération qu'il n'hésitera pas à reconduire, si le comportement des touristes reste inchangé. Pour rappel, en 2019, environ 60 000 randonneurs empruntaient cette partie du GR34.